

Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais Infos

Mensuel d'information



allennes.fr  ville-allennes-les-marais

NOVEMBRE 2022



EDITO

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des évènements

PAGE 3

-Portail famille

-Inscriptions coquilles de Noël collégiens et lycéens

-Atelier mémoire

-Police Municipale

-Rappel distribution colis de Noël aux aînés

PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle

-Expression politique

ANNEXE recto/verso :

-spectacle de fin d'année

-week-end jeux avec la confrérie du jeu



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

Attention : l'activité colis reste
suspendue

Tout vient à point à qui sait attendre. Notre nouveau complexe scolaire est terminé et opérationnel depuis la rentrée des classes. Cet ensemble comprend le restaurant scolaire d'une capacité de 160 couverts, une garderie pour les enfants de maternelle, la transformation de l'ancienne cantine en salles de classes, un local de rangement et la rénovation complète de la cour de récréation.

La municipalité avait décidé de donner le nom de René MAS au nouveau restaurant scolaire, rendant ainsi hommage à cet ancien élu qui a toujours œuvré en direction des enfants, tant au niveau professionnel que durant ses mandats d'élu.

L'inauguration du restaurant a eu lieu le 14 octobre en présence de Geneviève son épouse, Florence et Philippe ses enfants accompagnés des petits enfants de René.

Une bien belle cérémonie, au cours de laquelle beaucoup de souvenirs ont été évoqués, pour une très belle réalisation.

Bien à vous.

Le Maire, G.MAYOR

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 29 NOVEMBRE à 19h – Salle du Conseil en mairie

Face au contexte sanitaire, port du masque à votre convenance.



Calendrier des Evènements

L'Amicale Laïque organise son Assemblée Générale le
VENDREDI 28 OCTOBRE 2022
à 19h Salle COLUCHE



Défilé du 11 novembre
Rassemblement VENDREDI 11 NOVEMBRE à 11h15
Place du 8 mai 1945.
Départ à 11h30 pour un dépôt de gerbe au monument aux morts.



Le **dimanche 30 octobre 2022**, la municipalité organise une randonnée en association avec « Les Copains d'abord ».

Chacun pourra choisir entre un parcours de 5 ou 10 km autour d'Allennes les Marais.

Le départ se fera à 8h30 de la salle Léo Lagrange.

Pour le 5 km, il sera éventuellement possible d'être accompagné d'une poussette, en fonction de la météo.

Nous invitons chaque participant à revêtir un vêtement, des chaussures ou un accessoire de couleur rose.

Il vous sera possible de faire un don directement sur le site :

octoberose.fondation-arc.org

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Nous vous informons que la Mairie et l'Agence Postale communale **seront fermées le SAMEDI 12 NOVEMBRE**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

RAPPEL



CONCERT D'AUTOMNE

Samedi 5 novembre à 20h

**Salle Léo Lagrange
Allennes les Marais**



Ouverture des portes à 19h30
Entrée gratuite

IPNS



ASSOCIATION ENTENTE 90 – HAND BALL

SAMEDI 19 NOVEMBRE à 20h30

Match de gala féminin HARNES (N1) - BETHUNE (N2)
A 17h, lever de rideau.

-13 ans mixte ENTENTE 90- PERENCHIES

Buvette – Croques – Confiserie – etc... Venez nombreux !

VENDREDI 2 DECEMBRE

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE offert aux Allennois de 3 à 12 ans. (Voir flyer annexé à ce flash pour les infos complémentaires).

GRANDE BOURSE AUX JOUETS

Organisée par le Comité Allennois de Solidarité



DIMANCHE 4 DECEMBRE, salle Léo Lagrange, rue de Verdun, de 8 h à 14h non-stop, par location de table. Les réservations de tables se feront dans le hall de cette même salle :

-**Priorité pour les Allennois** : le **samedi 19 novembre** de 9h à 11h et le **mardi 22 novembre** de 16h30 à 19h30

-**Pour les extérieurs** : selon disponibilité : le **samedi 26 novembre** de 9h à 11h

Prix de la table : 4€ (maximum 3) pour satisfaire le plus de personnes possibles. Merci de votre compréhension



La facture correspondant aux activités périscolaires d'**OCTOBRE** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.



INSCRIPTIONS COQUILLES DE NOËL AUX COLLEGIENS ET LYCEENS

Les collégiens* et les lycéens de moins de 16 ans peuvent s'inscrire en Mairie en vue de l'attribution d'une coquille **jusqu'au 18 novembre inclus** **(les enfants d'Allennes-les-Marais allant au COLLEGE ALBERT BALL à ANNOEULLIN ne doivent pas s'inscrire. La coquille leur sera distribuée directement au Collège).* Bien vouloir fournir un certificat de scolarité.



ATELIER MEMOIRE

La prochaine séance ATELIER MÉMOIRE aura lieu le mardi 22 novembre de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».



POLICE MUNICIPALE

Étrennes de fin d'année

Les agents de collecte des déchets, les employés de la Poste et les Sapeurs-Pompiers passeront prochainement à votre domicile pour les étrennes de fin d'année. Pour éviter que de faux agents ne sévissent et arnaquent les concitoyens, ceux-ci auront en leur possession une autorisation de la Mairie, avec comme référence leur identité et également des documents de leur hiérarchie respective (badge, carte d'identification, tenue).

Les étrennes sont une tradition et non une obligation.



RAPPEL

COLIS DE NOEL DES AINES AGES DE 70 ANS ET PLUS

La distribution des colis de Noël se fera le **10 décembre de 9h30 à 11h**, dans la salle de Conseil en Mairie.

Les invitations ont été distribuées. La date butoir de retour est le **10 novembre**.

Attention : vu le nombre important de colis et les délais de commande imposés, aucune inscription ne sera prise après cette date. Si vous n'avez pas eu le courrier, inscrivez-vous en mairie.



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Pendant les vacances de Toussaint : fermés les lundis, ouverts les jeudis de 15h à 18h + mercredis et vendredis aux horaires ci-dessus.

Venez découvrir BibliOdyssee : Des livres numériques pour les enfants rencontrant des difficultés de lecture ou un problème dys !

Grâce à la Médiathèque Départementale du Nord, notre réseau de médiathèques vous propose cette ressource en ligne accessible chez vous directement depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

BibliOdyssee est une bibliothèque numérique proposant une centaine de livres rendus plus accessibles grâce à divers outils d'aide à la lecture : changement de police, segmentation syllabique, soutien audio... Ce nouveau service est gratuit, il sera en démonstration le lundi soir et le mercredi après-midi à la médiathèque d'Allennes-les-Marais. Si vous êtes intéressés, des identifiants d'accès vous seront fournis.

Heure du conte : **mercredi 16 novembre à 10h30** - Une demi-heure d'histoires tendres, drôles, pleines de rythme ou de malice pour les 3-7 ans - gratuit - sans inscription

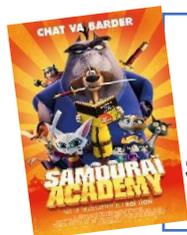
Bébés lecteurs : **mercredi 23 novembre à 9h30** - Histoires, comptines et jeux de doigts pour les 0-3 ans - gratuit - sur inscription - 1 adulte accompagnant (parent, grand-parent ou assistant maternel).

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/ Jeudi 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30
Samedi 10h-12h et 14h-17h30



Programmation cinéma



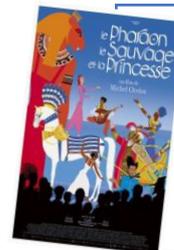
**Mercredi
09 novembre
14h30**

Samouraï Academy



**Mercredi
09 novembre
20h30**

Une belle course



**Mercredi
30 novembre
14h30**

Le Pharaon, le Sauvage et la Princesse

EXPRESSION POLITIQUE

GRUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

On parle beaucoup d'économie d'énergie en ce moment. Les collectivités sont bien évidemment impactées, d'autant plus qu'elles ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. Pour cette raison j'ai proposé lors du dernier conseil municipal de couper l'éclairage public de 23h30 à 5h du matin afin de diviser par 2 nos consommations d'électricité. Le groupe EPA refuse cette solution, qui entraînerait un sentiment d'insécurité, voire une augmentation des délits. Beaucoup de communes ont mis en place ce dispositif car il est simple et rapide à mettre en œuvre puisqu'il faut juste intervenir sur les horloges. A notre connaissance cela n'a pas eu d'impact sur la sécurité des biens et des personnes. La solution proposée par EPA, couper l'éclairage d'un pylône sur deux, nécessite une intervention plus lourde et plus onéreuse, pour arriver au même résultat : dépenser avant d'économiser ! Je représenterai donc la délibération au prochain conseil car nous avons déjà perdu un mois d'économie. Le plan de rénovation de l'éclairage public étalé sur les deux années qui viennent apportera une solution pérenne et efficace.

GRUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Au dernier Conseil Municipal, nous avons obtenu provisoirement qu'Allennes ne soit pas plongée dans le noir après 23H30. Nous pensons qu'une extinction favorise la délinquance. Le maire dit qu'aucune ville voisine ayant adopté cette solution n'a vu ce phénomène s'accroître. Or, on nous a révélé que depuis l'extinction de Gondcourt, la gendarmerie est intervenue 8 fois pour ce type de fait. Herrin a remplacé l'éclairage par une solution LED s'abaissant de 50% après 23H30.

Nous déplorons toujours l'opacité du maire qui interdit à notre spécialiste habilité, même accompagné d'un agent d'intervention, de visiter les coffrets électriques pour proposer une solution concrète d'économie provisoire avant remplacement total prévu qu'en 2024.